

LA NEWS



Crédit : Dominique Chuffart / Twitter

DEUX NOUVEAUX GESTIONNAIRES D'INFRASTRUCTURES PRIVÉS EN FRANCE !

Le 2 juillet, 550 km de Lignes à Grande Vitesse (LGV) conçues, financées, réalisées et maintenues sur le long terme par des acteurs privés ont été mis en service. ERE (LGV Le Mans-Rennes) et LISEA (LGV Tours-Bordeaux) deviennent officiellement, aux côtés d'Eurotunnel, des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires privés de plein exercice. La mise en service la même année de ces deux lignes, réalisées dans le cadre de Partenariats Public-Privé (l'une sous forme de marché de partenariat et l'autre en concession), constitue un épisode majeur de l'histoire du secteur ferroviaire français. A la fin de l'année 2017, avec

la mise en service des 80 km du Contournement de Nîmes et Montpellier, un quart du réseau LGV français sera exploité et maintenu par des acteurs privés !

L'inauguration des deux lignes par la SNCF a eu lieu le 1^{er} juillet, en présence du Président de la République, Emmanuel Macron (sur le trajet Paris-Rennes), du Ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, et de la Ministre des Transports, Elisabeth Borne (sur le trajet Paris-Bordeaux). Emmanuel Macron a présenté à cette occasion quelques grandes orientations en matière de transports, et insisté sur la nécessité de donner la priorité aux transports du quotidien et à la modernisation du réseau plutôt qu'aux grands projets d'infrastructures. Une loi d'orientation des mobilités, qui devrait inclure une planification des infrastructures sur 5 ans, en proposant des financements, devrait par ailleurs voir le jour au premier semestre 2018. Celle-ci sera suivie par un conseil d'orientation des infrastructures, instance d'expertise et de dialogue entre toutes les parties prenantes, placé auprès de la Ministre des Transports.

AGENDA

- **2 JUILLET**
Mise en service des LGV Bretagne-Pays de la Loire et Sud Europe Atlantique
- **7 JUILLET**
Réunion de bureau de l'AGIFI
- **19 JUILLET**
Audition d'Elisabeth Borne, Ministre des Transports, par la Commission Développement durable de l'Assemblée Nationale
- **27 SEPTEMBRE**
Rencontre avec Patrick Ropert, Directeur Général de SNCF Gares & Connexions
- **SEPTEMBRE-OCTOBRE**
Début des travaux parlementaires sur la loi d'orientation des mobilités

L'AGIFI EN BREF

L'AGIFI PUBLIE UNE ÉTUDE SUR LES PPP FERROVIAIRES

À la demande de l'AGIFI, le cabinet de conseil Ernst & Young a réalisé une étude sur l'apport des acteurs privés dans le secteur ferroviaire. Prenant appui sur des études académiques et sur l'examen détaillé de 13 projets ferroviaires réalisés en Partenariat Public-Privé (PPP) dans le monde, cette étude conclut à la pertinence et à l'efficacité du modèle du PPP pour le développement et la modernisation d'infrastructures ferroviaires.

Initiée dans le but d'obtenir des éléments d'analyse concrets, objectifs et « dépassionnés » autour de la performance de la maîtrise d'ouvrage privée, cette étude invite à réfléchir au rôle que pourront jouer les acteurs privés dans le secteur ferroviaire dans les années à venir. Elle conclut que la réalisation d'un certain nombre des projets d'infrastructures ferroviaires prévus d'ici à 2030 ne serait rendue possible que grâce à un recours raisonné et ciblé au Partenariat Public-Privé, les capacités de financements publiques étant déjà largement absorbées par la poursuite de programmes déjà engagés.

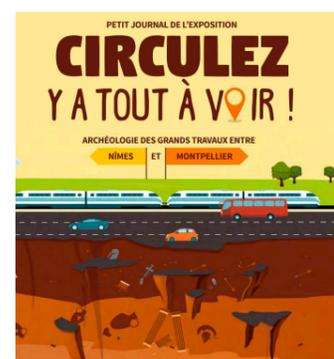
Les résultats de cette étude ont été présentés en avant-première par Ernst & Young lors d'un petit-déjeuner organisé par l'AGIFI le 8 février dernier, auquel ont participé des représentants d'organisations ferroviaires et des parlementaires engagés sur les questions de transports.

LES CHIFFRES CLÉS

- **70 à 80 %** des projets d'infrastructures réalisés dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage privée sont achevés dans les délais et dans le respect du budget initial, tandis que la proportion est globalement inversée en maîtrise d'ouvrage publique.
- Les dépassements des coûts, quand ils sont avérés, restent limités : **4,3 %** en moyenne en PPP contre **28 %** en maîtrise d'ouvrage publique.

À CHAQUE TRACÉ SON EXPOSITION

À l'occasion de la mise en service de trois LGV cette année, chaque projet organise sa propre exposition. Du côté de la ligne Le Mans-Rennes, c'est la grande vitesse qui est expliquée à l'Espace des Sciences de Rennes jusqu'en janvier 2018. Plus au sud, sur le Contournement de Nîmes et Montpellier, le Musée Henri Prades de Lattes accueille jusqu'en février prochain l'exposition « Circulez, y a tout à voir ! », qui dévoile les découvertes archéologiques du chantier. La LGV Tours-Bordeaux est, quant à elle, partenaire de l'exposition Paysages Bordeaux 2017 du 25 juin au 25 octobre, dont la programmation culturelle met à l'honneur les « paysages » bordelais. Une exposition itinérante des découvertes archéologiques du chantier parcourera également la région Nouvelle-Aquitaine jusqu'en 2020.



MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES : UNE URGENCE POUR LE SÉNAT

Créé en mars 2016 à l'initiative des sénateurs Hervé Maurey et Louis-Jean de Nicolaÿ (Commission Développement durable), le groupe de travail chargé d'évaluer et de repenser les politiques d'aménagement du territoire a publié son [rapport](#) le 31 mai. Celui-ci propose dix axes fondateurs, ancrés dans une vision de long terme, parmi lesquels la modernisation des infrastructures de transports existantes et l'investissement dans les principaux nœuds de mobilité.

CONSULTATION SUR LES BONNES PRATIQUES DES GI

Le 10 mars, la Commission Mobilité et Transport (DG MOVE) de la Commission Européenne a lancé une consultation dans le but d'établir un cadre technique et d'analyse pour le benchmarking des bonnes pratiques des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires. Le consultant allemand Civity Management Consultants a été désigné par la Commission pour mener les travaux.



Crédit : AFP/Patrick KOVARIK

L'Assemblée Nationale est constituée, et 61 % de l'hémicycle (352 sièges) appartient à la majorité présidentielle. Sur les [577 députés](#) qui composent l'Assemblée, une quarantaine a été identifiée sur les sujets transports et mobilité. Il s'agit pour la plupart de nouveaux venus, la majorité des députés spécialisés des questions de transports n'ayant pas été renouvelés, à l'instar de Gilles Savary, Philippe Duron et Alain Gest. On notera toutefois la réélection de Bertrand Panher (UDI), Valérie Lacroute (LR), Florent Boudié (LREM) et François-Michel Lambert (LREM), traditionnellement impliqués sur les questions de transports.

Parmi les nouveaux entrants, il faudra sans doute suivre Benoît Simian, Laurianne Rossi et Pieyre-Alexandre Anglade, tous trois membres de la majorité. Barbara Pompili a, quant à elle, été nommée présidente de la Commission Développement durable, Roland Lescure président des Affaires économiques, et Eric Woerth président de la Commission des Finances.

JULIA LAMB

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE ALLRAIL



Pourquoi avoir créé ALLRAIL ?

Nous avons formé ALLRAIL dans le but de faire entendre une voix différente dans le secteur ferroviaire, en rassemblant les nouveaux entrants du fret et du transport de voyageurs en Europe. Notre objectif est de rendre le secteur ferroviaire européen plus compétitif en remettant en cause la domination et les inerties héritées des monopoles historiques.

Qu'attendez-vous de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs ?

Nous attendons des opportunités pour les nouveaux entrants d'offrir des services qui correspondent mieux aux attentes des clients. La concurrence incite les opérateurs à mieux s'adapter afin de minimiser les coûts, augmenter le trafic et innover dans l'offre de service. Il nous apparaît donc nécessaire de poursuivre l'ouverture à la concurrence dans l'ensemble des Etats membres de l'Union, et de faire du rail la pièce maîtresse de la mobilité durable.

Quel type d'actions prévoyez-vous de faire ?

Nos deux objectifs principaux sont d'améliorer la qualité de service, et de baisser les coûts de façon à faciliter la concurrence entre le rail et la route. Pour cela, nous souhaitons lever l'ensemble des barrières réglementaires, techniques et politiques à l'entrée sur le marché ferroviaire européen. Cela inclut que l'open access ne soit pas systématiquement restreint *a priori*.

« JE PENSE QUE LE SYSTÈME DE L'OPEN ACCESS [VS. FRANCHISE] EST MEILLEUR... MAIS CE N'EST QU'UNE INTUITION ! »

Guillaume PEPY, colloque de l'ARAFER, 29 juin 2017
à propos de l'ouverture à la concurrence des lignes commerciales

INFRASTRUCTURES & INNOVATION

Créée en début d'année 2013, la startup Sensilize offre des solutions de récolte et d'analyse de données basées sur la détection de la végétation, pour des secteurs aussi variés que celui de l'agriculture, de l'extraction minière ou des transports. Partenaire de la SNCF depuis 2015 dans le cadre de son Lab Digital, elle est plus particulièrement associée à SNCF Réseau autour d'un projet de diagnostics de l'état de la végétation aux abords des voies ferrées.

La solution proposée consiste en l'installation de leur capteur « Robin Eye » sur des drones appartenant à la SNCF, dans le but de collecter des données visuelles et de réaliser ainsi une cartographie de la végétation le long de la ligne. « Ce projet vise à apporter de l'intelligence dans le travail de maintenance des infrastructures », explique Robi Stark, l'un des co-fondateurs de la startup.



Sensilize
www.sensilize.com

SECTEUR FERROVIAIRE

PRÉPARATION À L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE

La Commission européenne a présenté en mai une première version de l'acte délégué sur le test d'équilibre économique. Le texte, qui aurait été « froidement accueilli » par plusieurs Etats dont la France, inclut dans ses critères, outre l'analyse des impacts financiers induits par l'arrivée d'un nouveau service, l'analyse du « bénéfice net du nouveau service pour le client ». Les travaux liés à cet acte débiteront dans les prochains mois, et le texte final devrait être adopté d'ici décembre 2018.

En France, les sénateurs Hervé Maurey et Louis Nègre (Commission aménagement du territoire et développement durable) ont confirmé qu'ils présenteront en septembre une proposition de loi pour l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires de voyageurs. Ils semblent pour l'heure privilégier, pour les services commerciaux, une ouverture sous forme de franchise. Dans le même temps, le Gouvernement a annoncé que le sujet sera traité dans le cadre du projet de loi mobilités.

GPSO : LES REMOUS DU PROJET

Malgré la mobilisation de Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, et Carole Delga, Président de la région Occitanie, pour la poursuite de GPSO, le projet ferroviaire censé relier Bordeaux à Toulouse et Dax rencontre quelques péripéties. Les opposants au projet ont remporté une première victoire avec l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) par le tribunal administratif de Bordeaux d'une partie du tronçon, quelques jours après que le Conseil d'Etat ait, lui, maintenu la DUP du projet dans son ensemble. L'Etat a annoncé vouloir faire appel de la décision du tribunal de Bordeaux.

www.agifi.org

@AGIFrance
#leRailAutrement

<https://www.youtube.com/watch?v=D3b6WPtbqIM>

EIFFAGE LGV BPL

GROUPE EUROTUNNEL

Lisea

Oc via

SYNERAIL